

place de cette espèce, s'en distinguent très-facilement par leur foliole terminale sessile et brusquement atténuée à la base.

LÉGUMINEUSES.

17. FEUILLES DE SÉNÉ.

Folia Sennæ.

On donne le nom de **Sénés** (*Senna*) à un certain nombre d'espèces de *Cassia*, qui forment une section bien tranchée dans le genre et que quelques auteurs ont même élevées au rang de genre distinct sous le nom de *Senna*.

Ces diverses espèces fournissent d'une part les folioles de leurs feuilles composées, et d'autre part leurs légumes comprimés, aplatis et membraneux qu'on désigne improprement sous le nom de follicules. Ces derniers sont facilement reconnaissables au milieu de tous les fruits que la famille des Légumineuses fournit à la pharmacie. Nous les décrirons plus loin en détail.

Quant aux folioles, elles sont dans nos droguiers complètement séparées du rachis commun qui les réunissait en une feuille pinnée. On reconnaît cependant que ce sont des folioles et non des feuilles complètes à l'inégalité plus ou moins marquée des deux côtés de la base. Leur forme est variable suivant les espèces : leurs dimensions oscillent entre 1 et 4 centimètres. Elles sont généralement fragiles, quelquefois légèrement coriaces, glabres ou pubescentes. Toutes ont une nervure médiane, d'où se détachent un certain nombre de nervures secondaires assez rapprochées, saillantes à la face inférieure, se portant vers l'extérieur et se recourbant en arc tout près des bords, de manière à aller rejoindre chacune la nervure qui lui est immédiatement supérieure. Leur saveur est douceâtre et en même temps assez amère et un peu nauséuse.

Trois espèces principales fournissent les folioles et les folli-

cules du commerce. Nous les grouperons de la manière suivante en ajoutant l'indication d'une quatrième espèce, beaucoup moins importante, mais qui a cependant quelque intérêt : le *Cassia pubescens* Rob. Brown.

1° *CASSIA OBOVATA* Colladon. (*Senna obovata* Batk.). Cette espèce est caractérisée par ses folioles plus ou moins obovales, obtuses au sommet, et par ses follicules fortement contournés sur eux-mêmes en forme de rein et marqués au-dessus des loges séminifères de sortes d'élévations qui, en se rejoignant entre elles, forment sur les deux faces du fruit une crête médiane parallèle aux bords.

Cette espèce croît dans la haute Égypte, la Nubie, le Kordofan, l'Abyssinie, le Soudan, les Indes orientales, et dans le Sénégal. Elle a été cultivée aux Antilles (Port-Royal), en Italie et en Espagne.

On en a distingué plusieurs formes ou variétés :

a. Le *Cassia obovata* Collad., *genuina* Bischoff., à folioles souvent assez fortement inégales à la base, à sommet arrondi et terminé par une petite pointe.

b. *Cassia obovata* Coll., *obtusata* Bisch., à folioles cunéiformes à la base, tronquées au sommet en un bord droit ou même légèrement concave, relevé en son milieu par un petit *mucro*. Les fruits sont fortement arqués dans ces deux formes et marqués d'une crête bien saillante.

c. La troisième forme est plus distincte que les précédentes, qui passent de l'une à l'autre ; c'est celle qui habite le Sénégal ; on l'a nommée *Cassia obovata* Coll., *platycarpa* Bisch. Ce qui la caractérise le mieux, c'est la largeur de ses fruits bien moins fortement arqués et à crête moins saillante. Quant aux folioles, elles sont intermédiaires entre les deux formes, assez inégales et peu cunéiformes à la base, à sommet le plus souvent tronqué et mucroné, d'autres fois arrondi et terminé par une petite pointe comme dans la forme *genuina*.

2° *CASSIA LENITIVA* Bischoff. (*Senna acutifolia* Batka. — *Cas-*

sia acutifolia et *C. æthiopica* Guib., *Cassia lanceolata* Nectoux.)

Cette espèce est caractérisée par ses folioles ovales-oblongues ou lancéolées, courtement mucronées au sommet, plus ou moins finement pubescentes sur les deux faces, et par ses fruits elliptiques, tronqués à la pointe.

On a distingué deux formes dans le *Cassia lenitiva* : l'une à folioles aiguës, étroites, s'atténuant peu à peu vers le sommet ; c'est le *Cassia lenitiva* Bischoff. *acutifolia* ; l'autre à folioles plus larges, obtuses au sommet : *Cassia lenitiva* Bischoff. *obtusata*.

De ces deux formes la première paraît répondre plus particulièrement à ce que Guibourt et les pharmacologistes français ont décrit sous le nom de *Cassia acutifolia* Delil. ; la seconde à ce que Guibourt avait désigné sous le nom spécial de *Cassia æthiopica* et qui ne doit pas évidemment être séparée spécifiquement du *Cassia acutifolia*, tel que Guibourt lui-même le décrivait (1).

Le *Cassia lenitiva* habite la haute Égypte, la Nubie, le Sennar, le Kordofan et le Darfour.

3° CASSIA ANGUSTIFOLIA Vahl. (*Senna angustifolia* Batka., *Cassia lanceolata* Royl.).

(1) L'examen direct des échantillons du droguier Guibourt ne permet pas une autre conclusion. Les folioles de son *Cassia æthiopica* (Séné de Tripoli) sont un peu plus petites, un peu plus largement ovales, et peut-être un peu plus obtuses au sommet que celles du *Cassia acutifolia*. Il y a cependant bien des passages de l'une à l'autre, et il serait, je crois, difficile dans un mélange de séparer exactement les folioles appartenant aux deux formes. Les caractères tirés de la pubescence et de la couleur ou de la consistance des folioles ne seraient d'ailleurs d'aucun secours ; on peut se convaincre en effet, en examinant à la loupe les feuilles des deux types, qu'il n'y a pas à cet égard de différence appréciable. J'en dirai autant des légumes. Si un certain nombre, dans les follicules de Tripoli sont plus petits que dans les follicules de la Palte et ne contiennent que 3 ou 4 graines, beaucoup d'autres deviennent plus allongés, contiennent autant de graines que ceux du Séné de la Palte, et ne peuvent ni par les dimensions ni par la coloration se distinguer des follicules du *Cassia acutifolia*.

Quelques auteurs, sur les indications écrites de l'Histoire naturelle des drogues simples, mais non sur les échantillons, ont rapporté le *Cassia æthiopica* Guib. au *Cassia pubescens* RB. ; mais, en comparant les caractères que nous venons d'indiquer à ceux du *Cassia pubescens* que nous décrirons plus bas, on comprendra que c'est là une synonymie inadmissible.

Cette espèce est surtout caractérisée par ses folioles étroitement lancéolées, qui s'atténuent progressivement de la base vers le sommet et par ses fruits linéaires oblongs, non tronqués au point d'attache du style.

Elle croît sur les côtes orientales d'Afrique, depuis la haute Égypte jusqu'au Mozambique, dans les îles de la mer Rouge, en Arabie, dans les Indes orientales. Elle est cultivée dans plusieurs localités de l'Inde, entre autres à Madras et à Bombay.

On en a distingué plusieurs variétés.

Le *Cassia angustifolia* Vahl. α . *genuina* Bisch., dont les folioles sont courtes, aiguës au sommet, et presque coriaces après la dessiccation.

Le *Cassia angustifolia* Vahl. β . *Royleana* Bisch., à folioles plus grandes, aiguës, minces et membraneuses après la dessiccation.

Le *Cassia angustifolia* Vahl. γ . *Ehrenbergii* Bisch., à folioles longues, linéaires-lancéolées, aiguës ; à fruits très-allongés.

4° CASSIA PUBESCENS Rob. Brown. (*Senna ovalifolia* Batk.).

Cette espèce, beaucoup moins importante, au point de vue pharmaceutique, que les précédentes, est remarquable par ses folioles elliptiques ou ovales-oblongues, obtuses arrondies, légèrement échancrées, rétuses au sommet, quelquefois munies d'une petite pointe faisant suite à la nervure médiane, pubescentes ou tomenteuses-cendrées sur les deux faces, ciliées sur les bords. Les gousses sont oblongues, un peu réniformes, couvertes d'une pubescence rare.

La plante croît dans l'Yémen et l'Abyssinie.

Les diverses espèces de Séné que fournissent ces *Cassia* ont été désignées dans le commerce sous les noms indiqués dans le tableau suivant qui donne leurs caractères :

FOLIOLES	}	obovales (<i>C. obovata</i>).....	{	Séné d'Alep.	
				Séné du Sénégal.	
				Séné de Port-Royal.	
		ovales-lancéolées (<i>C. lenitiva</i>).....	{	mêlées d'Arguel et de folioles obovales... petites, sans mélange d'Arguel.....	Séné de la Palte. Séné de Tripoli.
		allongées-étroites (<i>C. angustifolia</i>).....	{	coriaces et courtes, jaunâtres grandes, vertes et membraneuses.....	Séné Moka. Séné de l'Inde.

1° **Séné de la Palte** (Séné d'Alexandrie, *Senna Alexandrina*).

Le Séné de la Palte, qu'on récolte dans diverses parties de l'Égypte, est formé par le mélange d'un certain nombre de folioles, qu'on prépare d'ordinaire au Caire et qu'on expédie par la voie d'Alexandrie.

Les folioles qui dominent et qui forment le fonds du Séné de la Palte sont celles du *Cassia lenitiva* Bisch., sous les deux formes que nous avons décrites. On les reconnaît à leur forme ovale ou lancéolée, à leur consistance membraneuse, à la fine pubescence qu'on remarque à la loupe. Leurs dimensions varient de 2 à 3 cent. de long sur 7 mill. à 12 mill. de large; rarement on rencontre des folioles qui atteignent 3 cent. 1/2 de long sur 15 mill. de large.

On trouve en outre, mais en moins grande quantité, les folioles du *Cassia obovata* Collad. sous les deux formes *genuina* et *obtusata*. Elles ont de 15 à 25 mill. de long sur une largeur de 10 à 15 mill. environ vers la partie supérieure. La base est parfois très-inégale, un des côtés de la foliole étant fortement arrondi en bosse; d'autres fois elle est presque régulièrement cunéiforme. Quant au bord supérieur, il est arrondi, ou presque droit, ou concave, mais, dans tous les cas, il est muni en son milieu ou sur le prolongement de la nervure médiane d'une toute petite pointe.

Ces folioles sont plus ou moins brisées, mais il est cependant facile d'en reconnaître la forme. On trouve au milieu d'elles

des feuilles d'une autre apparence, qu'on a l'habitude d'y ajouter en Égypte, ce sont celles du *Solenostema Arghel* Hayn. (*Cynanctum Arghel* Del.), qui croît aux lieux mêmes où on récolte la plus grande partie du Séné.

Les feuilles de l'**Arguel** (*fig. 83*), dont il faut avoir soin dans nos pharmacies de monder le Séné, sont facilement reconnaissables, même dans leurs fragments, à leur texture spéciale. Ces feuilles sont en effet coriaces, et comme chagrinées sur les deux faces, mais surtout à l'inférieure. En outre, elles ont une couleur blanchâtre qui les distingue au milieu de feuilles toujours plus ou moins verdâtres du Séné. Si on examine ces feuilles de près, et sur la face inférieure, on voit que de leur nervure médiane bien marquée partent un certain nombre de nervures secondaires, qui se dirigent vers les bords et qui, assez marquées d'abord, finissent par se perdre insensiblement au milieu d'un réseau formé par des veines et des veinules détachées des nervures. Ces veines sont peu saillantes, assez épaisses, et très-sinueuses et elles sont couvertes d'une pubescence plus ou moins épaisse, qu'on voit très-bien à la loupe, et qui est surtout évidente le long de la nervure médiane.



Fig. 83.

On ajoutait autrefois au Séné les feuilles du **Redoul**, *Coriaria myrtifolia* L., plante toxique de la région du Midi. Cette falsification n'est guère plus en usage. En tout cas, il est facile de reconnaître les feuilles du Redoul à ce qu'elles sont tout à fait glabres et parcourues de chaque côté de la nervure médiane par deux nervures longitudinales partant de la base et se dirigeant vers le sommet presque parallèlement aux bords. Ce caractère est très-saillant, et il est peu de fragments de la feuille qui ne permettent de le constater.

2° **Séné de Tripoli** (*Senna Tripolitana*). — Cette sorte de Séné nous arrive par la voie de Tripoli (en Afrique). Mais il a été re

cueilli très-loin de cette localité, jusque dans la partie moyenne du cours du Niger, Tombouctou, Sakatra, Taschna, etc., et porté de là par les caravanes du Soudan, qui traversent le pays des Touaregs et arrivent par Mourzouk dans le Fezzan.

Ce Séné consiste principalement en folioles du *Cassia lenitiva* Bisch., *obtusifolia* (*C. aethiopica* Guib.). On n'y trouve en général pas d'Arguel, et seulement quelques folioles du *Cassia obovata*.

3° **Séné Moka** (*Mekka Senna*). — Le Séné Moka, qui vient d'Arabie, est donné par les *Cassia angustifolia* α *genuina* et γ *Ehrenbergii*, mais surtout par la première forme. Les folioles sont longues de 25 à 55 millimètres, très-étroites et presque subulées, de consistance coriace, souvent assez mal desséchées et jaunies ou brunies, en somme d'assez mauvaise apparence. On y trouve parfois mêlées quelques feuilles ovales et pubescentes du *Cassia pubescens* Rob. Brown.

4° **Séné de Tinnevely** (Séné de l'Inde, Séné de Bombay, de Madras). — Cette sorte vient beaucoup plus fréquemment que la précédente et tend à se substituer dans nos pharmacies au Séné de la Palte et de Tripoli. Il est donné par le *Cassia angustifolia* β *Royleana* cultivé en assez grande abondance dans les provinces d'Agra, de Bombay et de Madras. Il a une belle apparence et est en folioles très-proprement mondées, choisies avec soin, d'une belle couleur verte, membraneuses, beaucoup plus longues que celles du Séné Moka, pouvant atteindre 6 cent. de long sur 15 cent. de large.

5° **Séné d'Alep** (*Senna Halepensis*). — Ce Séné ne vient que rarement dans le commerce et est loin d'avoir par suite l'importance des précédents. Il est composé de folioles du *Cassia obovata obtusata* et *genuina*, et parfois de quelques folioles du *Cassia pubescens*.

Du reste, cette sorte ne paraît pas être constante. M. Batka signale, sous ce nom, un mélange venu en Europe par Trieste, et dans lequel on trouvait à la fois du *Séné Moka* et des folioles de

Cassia obovata. M. Fluckiger dit, d'autre part, avoir reçu de Livourne un mélange semblable où dominait le *Cassia obovata*, et où se trouvait en outre du *Cassia pubescens*; mais ce mélange était désigné sous le nom de Séné de l'Inde.

6° **Séné du Sénégal**. — Ce Séné, qu'on a essayé dans les hôpitaux de Paris, mais qui n'a donné que des résultats très-médiocres, est produit par la forme *platycarpa* du *Cassia obovata*.

7° **Séné de Port-Royal** (*Senna Porturegalis*). — Cette sorte n'a pas d'importance commerciale, mais elle mérite d'être signalée comme provenant des *Cassia* de l'Ancien Monde transportés en Amérique. Il est produit par le *Cassia obovata genuina*, cultivé à la Jamaïque.

Les diverses espèces de Séné que nous venons de passer en revue n'ont pas toutes la même valeur thérapeutique. Les Séné de la Palte, de Tripoli et de l'Inde, fournis par les *Cassia lenitiva* et *Cassia angustifolia*, sont bien plus estimés que les autres, que donne le *Cassia obovata*. Le principe actif paraît être encore assez mal défini; la *cathartine*, à laquelle on a attribué les propriétés purgatives, ne serait pas, d'après les récentes recherches de M. Bourgoïn, un corps défini, mais un mélange d'acide chrysophanique, de glucose et de chrysophanine.

ROSACÉES.

18. FEUILLES D'ALCHIMILLE VULGAIRE.

Pied-de-Lion. — *Folia Alchemilla*.

L'**Alchimille** (*Alchemilla vulgaris* L.) est une plante répandue dans les forêts de l'Europe.

Ses feuilles radicales sont largement pétiolées, arrondies, réniformes, ayant de 10 à 12 cent. de largeur, sur une longueur de 7 à 8 cent. Elles sont cordées à la base, à 7-9 nervures divergeant à partir du sommet du pétiole et dont les extérieures

sont dénudées sur une partie de leur longueur. La feuille est découpée jusqu'au quart de sa longueur en 7 à 9 lobes ovales, dentés, ciliés, dont les poils se réunissent au sommet de chaque dent en un petit pinceau aristé.

La feuille a une saveur astringente.

19. FEUILLES DE RONCE.

Folia Rubi fruticosi.

La **Ronce sauvage** la plus répandue (*Rubus fruticosus* L.) donne à la pharmacie ses feuilles astringentes.

Ces feuilles sont très-facilement reconnaissables, particulièrement aux aiguillons qu'on remarque sur leur pétiole commun et au-dessous des nervures principales. Elles sont stipulées, pétiolées, composées de 5 folioles, dont chacune a un très-court pétiolule, et qui s'attachent presque au même point sur le rachis commun. Les folioles sont ovales, aiguës, doublement dentées, vertes sur la face supérieure, blanchâtres, tomenteuses à la face inférieure. Une nervure médiane parcourt chacune de ces folioles et donne naissance à des nervures secondaires qui vont à peu près directement vers le bord. De petits aiguillons recourbés se remarquent au-dessous de cette nervure principale.

Les feuilles sèches ont une odeur aromatique agréable et une saveur astringente.

20. FEUILLES DE LAURIER-CERISE.

Feuilles de Laurier-Amande. — *Folia Lauro-Cerasi.*

Ce sont les feuilles fraîches ou relativement récentes du *Cerasus Lauro-Cerasus* L., arbre originaire du Pont et de la Perse, cultivé maintenant dans tous nos jardins.

Ces feuilles sont simples, courtement pétiolées, coriaces, épaisses, d'un vert brillant, ovales-oblongues, acuminées au sommet, entières sur les bords ou munies de quelques dents écartées. Le pétiole n'atteint pas la longueur de 1 cent., et il se continue directement avec la nervure médiane, qui aboutit au sommet. Le limbe peut atteindre en longueur 20 cent. sur 7 cent. de largeur dans la partie moyenne. Mais ces dimensions peuvent être moitié moindres. Des nervures secondaires se détachent du parcours de la nervure médiane sous un angle ouvert de plus de 45° et se recourbent en arc vers le bord de la feuille pour s'anastomoser entre elles. Du côté de la base et contre la nervure médiane on voit, à la face inférieure, 2 à 4 glandes plates, nues, devenant rapidement brunes sur la feuille détachée de l'arbre.

Les feuilles fraîches n'ont pas d'odeur bien manifeste, tant qu'elles sont intactes ; mais, quand on les froisse, elles développent un parfum bien marqué d'essence d'amande amère, et ce même arôme, en même temps qu'une saveur amère analogue à celle des amandes, se développe quand on les mâche. Il s'y forme en effet, dans ces conditions, une certaine quantité d'acide cyanhydrique et une huile volatile, pesante, analogue à l'essence d'amandes amères et qu'on peut en retirer par la distillation.

21. FEUILLES D'EUCALYPTUS.

On emploie depuis quelques années les feuilles de l'*Eucalyptus Globulus* Lab., plante originaire d'Australie, mais qui réussit bien dans les parties chaudes de l'ancien monde et qu'on cultive actuellement en abondance en Algérie.

Cet arbre, qui peut rapidement atteindre des dimensions considérables, est couvert de feuilles de deux formes très-distinctes. Les rameaux jeunes portent des feuilles opposées (*fig. 84*), sessiles, larges à la base ; les rameaux plus âgés ont des feuilles alternes assez longuement pétiolées, falciformes, beaucoup plus

coriaces. On recueille ces feuilles surtout dans les mois d'été et on nous les envoie desséchées.

Les feuilles de la première forme (*fig. 85*), c'est-à-dire sessiles et opposées sur la tige, sont très-largement ovales, subcordi-

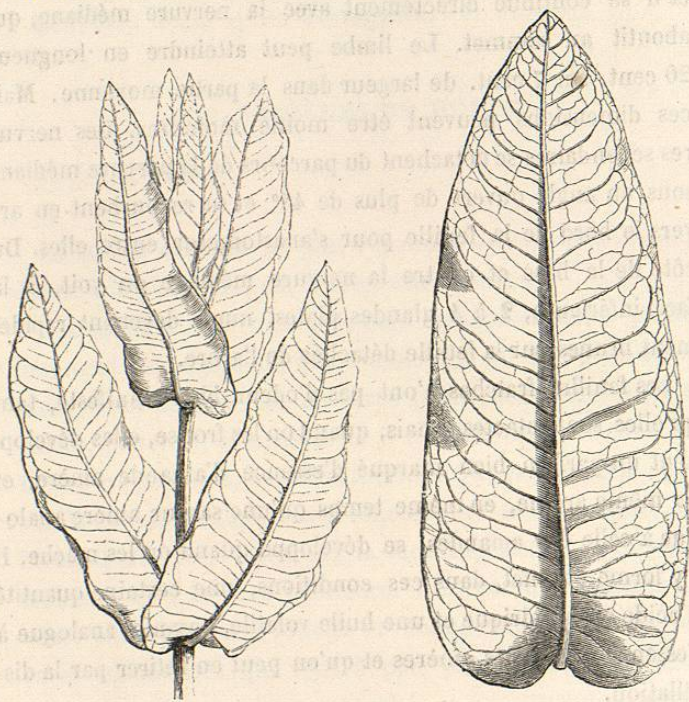


Fig. 84.

Fig. 85.

formes, étroitement échancrées à la base, courtement acuminées au sommet, à bords entiers, réfléchis en dessous de manière à former une bordure très-étroite, saillante. Les dimensions varient de 8 à 15 centimètres de long sur 4 à 8 de large. La couleur est d'un vert jaunâtre sur les feuilles âgées et déjà coriaces; d'un vert blanchâtre, avec des teintes bleuâtres sur les feuilles plus jeunes, beaucoup moins raides. Toutes sont marquées d'une forte nervure médiane, large et saillante sur les

Fig. 84. — Feuilles d'Eucalyptus attachées sur la tige jeune.

Fig. 85. — Feuille sessile d'Eucalyptus détachée de la tige.

deux faces, mais particulièrement à la face inférieure. De nombreuses nervures secondaires s'en détachent sous des angles variables; elles vont directement jusqu'àuprès du bord de la feuille, et se divisent là en branches anastomotiques, parallèles aux bords et qui par leur ensemble forment une ligne qui court en ondulant tout le long de ces bords. Des ramifications de ces nervures forment sur les deux faces un réseau saillant à mailles lâches. Le parenchyme tout entier de ces feuilles est rempli de glandes à oléo-résine, qui, surtout sur les jeunes feuilles, rendent le tissu ponctué, et qu'on voit saillir en grand nombre particulièrement sur la face inférieure. Un exsudation pruiteuse, blanchâtre, se fait souvent remarquer sur les jeunes feuilles.

La seconde forme des feuilles d'Eucalyptus (*fig. 86*) est parfaitement caractérisée par la longueur de ces feuilles et leur pétiole plus ou moins développé atteignant 3 centimètres de long. Le limbe qui lui fait suite est d'ordinaire falciforme, oblique à la base, recourbé, d'une longueur de 15 à 20 centimètres sur une largeur de 4 centimètres environ dans sa partie élargie. La couleur est d'un vert jaunâtre sur les deux faces, qui sont en outre tachetés de points nombreux, de couleur brunâtre, correspondant à autant de glandes saillantes à la surface de la feuille. La nervure médiane suit la courbure du limbe. Les nervures secondaires s'en détachent sous un angle beaucoup plus aigu que dans les autres feuilles,



Fig. 86.

Fig. 86. — Feuille pétiolée de l'Eucalyptus.

PLANCHON. — Drogues simples.

et leurs branches anastomotiques forment sur les bords et parallèlement à eux une ligne ondulée parfaitement marquée.

Les feuilles d'Eucalyptus ont une odeur balsamique qui se développe surtout lorsqu'on les froisse; une saveur fortement aromatique, résineuse, légèrement amère et astringente. Elles contiennent une huile essentielle liquide, qu'on a nommée Eucalyptol, du tannin, de la résine, etc.

PORTULACÉES.

22. POURPIER.

Herba Portulacæ.

On utilise d'ordinaire la plante fraîche du **Pourpier** (*Portulaca oleracea* L.) tantôt réduite à ses tiges feuillées, d'autres



Fig. 87.

(*Portulaca oleracea* L.) tantôt réduite à ses tiges feuillées, d'autres

Fig. 87. — Tige de Pourpier.

fois portant des fleurs déjà épanouies à l'aisselle de ses feuilles.

Le Pourpier (*fig. 87*), plante de l'Inde, depuis longtemps naturalisée chez nous, est reconnaissable à ses tiges et à ses feuilles succulentes, d'un vert glauque ou un peu jaunâtre. Les tiges se partagent dès la base en nombreux rameaux, arrondis, lisses et glabres, souvent rougeâtres. Les feuilles éparses, opposées ou fasciculées à l'extrémité des rameaux sont charnues, sessiles-oblongues, cunéiformes à la base, obtuses au sommet, entières sur les bords. Les fleurs, lorsqu'elles existent déjà, sont petites, jaunes, sessiles, solitaires, géminées ou ternées à l'aisselle des feuilles. Elles ont un calice comprimé, bipartite, une corolle à 5 pétales obtus, 6 à 12 étamines, une capsule, qui, à maturité, s'ouvre par un couvercle en boîte à savonnette.

La plante a une saveur fraîche, un peu saline et mucilagineuse. Elle contient du malate de chaux.

CRASSULACÉES.

23. ORPIN BRULANT.

Vermiculaire brûlante. — *Herba Sedi minoris.*

C'est le *Sedum acre* L., commun sur les murs, les lieux pierreux et sablonneux.

L'**Orpin brûlant** ne s'emploie qu'à l'état frais. On le cueille d'ordinaire avant la floraison. Il se présente alors sous forme de petits rameaux, les uns stériles, les autres portant des boutons à leur sommet. Ils sont hauts de 6 à 8 cent., courbés et radicants à la base, et se détachent d'une souche mince, cespiteuse et rameuse. Les feuilles qui recouvrent ces rameaux sont succulentes, ovales, obtuses, arrondies et comprimées à la base, disposées sur six rangs qui sont bien distincts et très-serrés sur les rameaux stériles.

La saveur est piquante, âcre et caustique. On emploie aussi le

Sedum album, **petite Joubarde** ou **Trique Madame**, dont les feuilles sont très-charnues, linéaires-oblongues, cylindracées, un peu comprimées au-dessous, obtuses, d'un vert un peu rougeâtre, épaisses et horizontales. Les souches stériles, étalées à terre, sont courtes, à feuilles rapprochées en rosette terminale.

Enfin on utilise aussi comme vulnéraire l'**Orpin vulgaire**, ou **Reprise** (*Sedum Telephium* L.), et aussi le *Sedum maximum* L., qui se reconnaissent à leurs feuilles charnues, planes, longues de 2 à 4 cent. de long sur presque autant de large, oblongues ou ovales, obtuses, inégalement dentées, à base arrondie, dans le *Telephium*; cordiformes auriculées dans la partie inférieure de la tige du *S. maximum*.

24. JOUBARBE.

Herba Sempervivi seu Sedi majoris.

La **Joubarde des toits** (*Sempervivum tectorum* L.), qui croît sur les toits ou les vieux murs et aussi sur les rochers de nos montagnes, donne à la matière médicale ses feuilles fraîches imbriquées, disposées en rosettes de manière à figurer un petit artichaut.

Ces feuilles sont planes, charnues, oblongues-obovées, incurvées, acuminées et mucronulées au sommet. Elles sont vertes, glabres et ciliées sur les bords.

La plante a une saveur acerbe, acidule et en même temps salée. Elle contient beaucoup d'albumine et du surmalate de chaux.

25. COTYLET.

Nombril de Vénus.

Le **Cotylet** (*Umbilicus pendulinus* L.), plante très-répan due dans la France méridionale et occidentale, a été récemment préconisé contre l'épilepsie. Ce sont les feuilles radicales qu'on emploie d'ordinaire.

Elles sont facilement reconnaissables à leur forme tout à fait spéciale. Charnues et succulentes comme la plupart des Crassulacées, elles sont réniformes, arrondies, concaves et ombiliquées à la face supérieure, un peu en capuchon, longuement pétiolées et subpeltées, inégalement et grossièrement crénelées sur les bords. Leur couleur est d'un vert glauque.

Elles ont une saveur un peu acerbe et salée et contiennent, d'après M. Hétet, de la triméthylamine, un sel ammoniacal, du nitrate de potasse, etc.

OMBELLIFÈRES.

26. FEUILLES DE GRANDE CIGUE.

Folia Conii. Herba Conii.

Ce sont les feuilles du *Conium maculatum* L. suffisamment décrites à l'article **Ciguë** (pag. 67).

27. CIGUE VIREUSE.

Herba Cicutæ virosæ. Folia Cicutæ virosæ s. aquaticæ.

La **Ciguë vireuse** (*Cicuta virosa* L.), plante des endroits marécageux et des marais tourbeux de l'Europe est cueillie généralement en feuilles pour l'usage médicinal.

Ces feuilles, qui se détachent d'une grosse racine, sont munies d'un long pétiole cylindrique, fistuleux, qui se divise en un certain nombre de pétioles secondaires également arrondis et fistuleux. C'est le long de ces pétioles secondaires que sont insérés les divisions du limbe ou segments linéaires-lancéolés, acuminés, dentés-mucronés, rudes sur les bords, la plupart simples, d'autres profondément bifides, les terminaux tripartites.

Dans leur ensemble les feuilles ont une forme ovoïde; elles